

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/LIC/N/3/QAT/5
20 mars 2008

(08-1266)

Comité des licences d'importation

Original: anglais

RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR LES PROCÉDURES DE LICENCES D'IMPORTATION¹

Notification au titre de l'article 7:3 de l'Accord sur les procédures
de licences d'importation

QATAR

La communication ci-après, datée du 14 mars 2008, est distribuée à la demande de la délégation du Qatar.

Nous avons l'honneur d'informer le Secrétariat que l'État du Qatar n'applique pas de procédures de licences d'importation.

¹ Le questionnaire figure à l'annexe du document G/LIC/3.